

Un article de la FAVJ du 23 juin 1910

L'exploration des baumes.

Notre contrée est riche en baumes de toutes sortes. Sans parler de celle du Mont-Tendre, qu'un attentat récent a failli supprimer, nous en avons plusieurs au Risoux et dans la zone : Marchairuz, Amburnex, Begnines, Chalet à Roch, elles ne se comptent pas. La plupart sont connues de l'extérieur ; mais, d'après nos renseignements, aucune n'a été explorée intérieurement et tout ce que l'on dit à leur sujet ne repose sur aucune base, sur aucune mensuration sérieuse. Dans ce domaine, rien n'a été fait, tout est à faire.

Ailleurs, il en est autrement. Dans la région de S^t-Croix, toutes les baumes, grottes ou excavations connues ont été explorées et fouillées méthodiquement. En France, et notamment dans le Jura, il en est à peu près de même. Ce pays possède une société qui s'occupe de l'étude minutieuse et rationnelle de toutes les baumes et cavernes dont l'existence parvient à la connaissance de ses membres. Elle se nomme : Société de *speleologie* (de speleus. caverne) et publie un périodique où ses adhérents publient le récit de leurs découvertes et de leurs équipées souterraines. La lecture en est singulièrement instructive. Ajoutons, en outre, que les speleologistes français ne bornent pas leurs efforts à la simple étude objective des innombrables gouffres du Jura français ; les questions d'eau potable, d'hygiène publique les occupent tout autant ; aussi ils interrogent les sources afin de savoir où elles s'alimentent ; ils posent des questions à l'eau des entonnoirs pour prouver où elle va. Toutes choses qui présentent un intérêt considérable vis-à-vis de l'alimentation des populations en eau potable.

Parmi les membres les plus actifs de la société française de speleologie, il faut citer M. le professeur Fournier de l'Université de Besançon, qui, accompagné d'un groupe d'étudiants, a déjà à son actif plusieurs campagnes de recherches d'un intérêt très captivant.

Voici, entre autres, le récit de l'exploration d'une baume située entre la Dôle et la Faucille, extrait du *Patriote Morésien* du 11 juillet 1908, et écrit par M. Fournier lui-même :

« Dans le courant de l'année 1904, M. Pécelet, maire de la commune des Rousses, nous signalait l'existence, entre la Dôle et la Faucille, d'un gouffre inexploré très profond, que l'on supposait être en communication avec la froide et abondante source de Versoix à Divonne.

« Ce gouffre, connu dans le pays sous le nom de *trou du Mont-Grevé*, est situé sur la feuille d'état-major de Thonon, à 700 mètres environ au S.-O. du chalet de la *Baudichonne*, dont il est séparé par un ravin assez profond.

« Grâce à l'extrême obligeance de M. Pécelet, qui a bien voulu nous assurer son concours, pour le transport du matériel et l'exploration du gouffre il nous a été possible de mener à bien cette entreprise.

« Partis de Besançon le 21 juin 1908, nous arrivons dans l'après-midi aux Rousses, et le groupe d'excursionnistes, composé de M. Pécelet, maire des Rousses ; M. Fournier, professeur à la Faculté ; M. le docteur Meynier, de Septmoncel ; M. Rémond, avoué à Besançon ; M. Petit-Laurent, étudiant, transportaient, dès le soir même, les échelles et les cordes sur le bord du gouffre et, après les avoir abritées sous un gros sapin qui se dresse au voisinage, venaient camper dans le chalet du *Petit Senaillet*, où ils recevaient la plus cordiale hospitalité.

« De nombreuses légendes circulent dans le pays sur cette cavité, considérée jusqu'ici comme mystérieuse et insondable.

« Un comte de Divonne (cela se passait il y a quelques siècles) avait mis sur le dos d'un cheval tout ce que l'animal pouvait porter de cordes et s'en était allé mesurer la profondeur du gouffre ; les cordes avaient manqué !

« Un berger de la *Baudichonne*, suspendu par une corde que tenaient ses camarades, s'était laissé glisser le long de la paroi. Il s'était muni d'une clochette et avait dit : « Lorsque je sonnerai vous me remonterez. » Il sonna, on le remonta, il était devenu fou...

« Les bergers du chalet de la *Grand* virent un jour un chasseur tirer en l'air un coup de fusil, puis détournant la tête, se précipiter dans

le trou. Ils disent que l'on voit parfois une colonne de vapeur sortir du trou.

« En 1815, les Autrichiens occupant le pays de Gex cherchaient un passage pour tourner la redoute de la Faucille occupée par nos troupes. Ils envoyèrent en éclaireurs des officiers qui se firent conduire vers la Vasserode, par la combe du *Faoug* (hêtre en patois du pays, du latin *fagus*) par un ancien berger du *Sonailley*, alors fruitier à *la Rippe*.

« En passant dans le ravin de la *Baudichonne*, le berger dit aux Autrichiens : « Il y a près d'ici un gouffre sans fond. Voulez-vous le voir ? » Et lorsque les Autrichiens furent penchés sur l'abîme, d'une vigoureuse poussée il les y précipita.

« Le chalet où nous passâmes la nuit est situé près de la ligne de partage des eaux, à 1,500 mètres environ au Nord du gouffre, à plus de 1,400 mètres d'altitude. Aussi, dès le matin arrivons-nous au bord de l'abîme, où nous étions rejoints par MM. Léon Benoit-Guyod, ancien chef de division à la préfecture du Jura ; Alfred Vuillet, rédacteur au *Patriote Morézien* ; Félix Fournier, négociant, et Camille Lamy, de l'*Union Athlétique* de Morez.

« J'effectue le premier la descente et prends pied à 35 mètres, sur un talus d'éboulis composé de gros blocs de rochers et de troncs d'arbres, que les pâtres et les bûcherons du voisinage jettent dans le gouffre de temps immémorial ; puis, descendant la pente du talus pendant 5 ou 6 mètres, j'arrive au fond du gouffre, que j'explore d'une façon complète.

« La profondeur totale est d'environ quarante mètres. M. Pécelet, maire des Rousses, et M. le Dr Meynier renouvellent à leur tour la descente et font les mêmes constatations. Plus heureux que l'infortuné pâtre de la *Baudichonne*, nous remontons tous sains et saufs.

« Il est vraisemblable que les eaux d'infiltration absorbées par le gouffre contribuent à l'alimentation des sources de la Divonne.

« On dit même qu'une année d'épizootie, les vaches de Sept Montagnes furent jetées dans le trou et que les eaux de la Versoix en furent rougies.

« Il est donc de toute nécessité d'assurer la protection de ce gouffre, conformément à la loi du 15 février 1902, en prenant les mesures nécessaires pour éviter cette funeste pratique du jet des bêtes mortes, dans les cavités du calcaire ; de sévères pénalités sont d'ailleurs édic-

tées par la dite loi contre ceux qui commettent de tels délits, susceptibles de compromettre gravement la santé publique.

« Nous avons constaté la présence, au fond du gouffre, de très nombreux ossements de vaches et autres bestiaux, mais aucun cadavre en voie de décomposition, ce qui paraît indiquer que cette funeste coutume a été abandonnée depuis quelques années.

« Le gouffre est entièrement creusé dans les calcaires du Jurassique supérieur, qui sont très fissurés et n'assurent aucune filtration efficace.

« L'exploration terminée, nous revenons déjeuner aux Rousses et, après avoir remercié M. Pécelet de sa gracieuse et cordiale réception et de sa précieuse collaboration, qui a assuré le succès complet de l'expédition, nous reprenons le chemin de Morez. »

L'exploration du gouffre du Mont Grevé revêtait un intérêt particulier, de ce fait que ce gouffre s'ouvre à une distance relativement faible du point où le tunnel projeté de la Faucille passerait à la plus grande profondeur.

Or, les adversaires du projet ont prétendu, à maintes reprises, sans autre raison d'ailleurs que leur désir d'en empêcher la réalisation, que le tunnel rencontrerait des *nappes* d'eau immenses ou de véritables lacs souterrains, qui, dans leur hypothèse, d'ailleurs contraire à toutes les observations sérieuses, devaient alimenter les grandes résurgences du Flumen, de la Versoix, de la Bienne, etc., etc. Ici, comme partout, l'observation a démontré que la circulation dans les calcaires s'effectuait par des fissures souvent étroites, que les avens ne sont que des points d'absorption, les uns anciens, gouffres secs, les autres actuels, goules et entonnoirs. S'il existe, comme nous l'avons constaté, des centaines de fois, des rivières souterraines assez importantes, par contre il n'y a nulle part, ni lacs un peu volumineux ni *nappe d'imprégnation continue*, et par conséquent, comme nous l'avons soutenu dans notre rapport géologique de 1903, sur le percement de la Faucille (Archives des Ponts et chaussées, Lons-le-Saunier, 1903), l'exécution de ce travail ne présente, de ce fait, aucune difficulté spéciale. La théorie du « *Jura éponge* » ne fait que dénoter chez ses promoteurs l'ignorance la plus absolue de la structure géologique et du régime hydrologique de la région, et il serait absolument déplorable qu'elle fût un instant prise au sérieux par les membres de la Commission internationale chargée de discuter la question.

S. A.

